

## Évoluer pour mieux répondre aux enjeux environnementaux

Coline Jacobs Direction Développement durable - VEOLIA

4 juin 2021



**La mission historique de Veolia et le développement de ses activités positionne ce groupe industriel parmi les acteurs qui souhaitent contribuer activement à la réduction des pollutions anthropiques sur l'environnement. Comme toute entreprise industrielle, elle engendre par ailleurs des impacts négatifs sur l'environnement, qu'elle cherche continuellement à réduire. Pour aller plus loin dans son mandat sociétal, Veolia s'est doté en 2019 d'une raison d'être avec la volonté de devenir une entreprise de référence pour la transformation écologique.**

Les actions des grandes entreprises sont fréquemment critiquées, en particulier en raison de l'impact de leurs activités sur l'environnement. Pourtant, lorsqu'elles ont pour coeur de métier le traitement des eaux ou des déchets, ou la gestion de l'énergie, elles participent à la protection de l'environnement. En effet, nos sociétés génèrent de plus en plus de déchets, et consomment de plus en plus d'énergie. Le traitement responsable des eaux et des déchets, à une échelle adaptée aux besoins, contribue donc à préserver les milieux naturels – que ce soit l'eau, l'air, ou les sols. Les progrès constatés dans ce domaine, depuis des décennies, doivent beaucoup aux investissements réalisés en particulier par les grandes entreprises dans la recherche et le développement.

### **L'EXEMPLE DE VEOLIA : RÉDUIRE SON EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE ET CELLE DE SES CLIENTS**

Veolia, par exemple, rend aujourd'hui aux rivières et aux océans une eau dépolluée par l'assainissement des eaux usées. Elle limite les pollutions des sols et des milieux aquatiques par la collecte et le traitement des déchets ménagers et industriels et préserve les ressources naturelles

par le recyclage des déchets. Enfin, elle contribue à réduire les rejets des polluants dans l'air par le traitement des fumées, et à produire de l'énergie par des techniques innovantes.

La mise en œuvre même de ses activités engendre néanmoins des effets négatifs sur l'environnement. Cela peut prendre la forme d'une fragmentation des habitats naturels du fait de l'emprise au sol de ses installations ; des rejets dans l'eau, dans l'air et dans les sols contiennent des pollutions résiduelles. Les activités de Veolia génèrent aussi des émissions de CO<sub>2</sub>.

Face à ce constat, Veolia lutte sans relâche pour réduire cette empreinte environnementale. Cela passe par l'amélioration continue de la performance environnementale de ses opérations pour nos clients (réutilisation de l'eau, optimisation des consommations d'énergie, par exemple), et par la préservation de la biodiversité sur ses sites (gestion écologique des espaces, création ou restauration d'écosystèmes, etc.).

Au-delà de ces actions historiques, Veolia a par ailleurs décidé en 2019 de renforcer son engagement en faveur de l'environnement et de la société en adoptant une vision plus holistique, centrée sur l'idée d'utilité pour toutes ses parties prenantes et ce, en définissant sa « raison d'être »<sup>1</sup>. Plus encore qu'auparavant, la lutte contre les pollutions et l'accélération de la transformation de ses activités et de celles de ses clients sont au cœur de sa priorité, l'objectif étant pour Veolia de devenir une entreprise de référence au regard des enjeux de transformation écologique attendus à tous les niveaux de la société. Ce changement de stratégie globale se traduit concrètement par la mise en œuvre d'une démarche de progrès partagé avec et pour ses parties prenantes (une performance plurielle, organisée autour de 18 objectifs de progrès et 18 indicateurs chiffrés à horizon 2023), du déploiement d'un programme stratégique 2023 dans l'ensemble de ses géographies, et par la formation de tous ses collaborateurs. Parmi les objectifs visés, quatre sont directement dédiés à la performance environnementale : lutte contre le dérèglement climatique, promotion de l'économie circulaire, préservation de la ressource en eau, et protection des milieux et de la biodiversité.

Un de ces objectifs repose sur la mesure des effets de l'activité de Veolia sur les milieux naturels et sur la biodiversité de ses sites les plus sensibles. Pour l'établir, les équipes Recherche et développement de l'entreprise ont mis au point un outil spécifique permettant de mesurer l'empreinte de ses activités et de celles de ses clients, en partenariat avec le comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et du bureau d'études d'expertise biodiversité « Ecosphère ».

La « raison d'être » de Veolia amène donc l'entreprise à faire évoluer ses métiers et son offre de services pour contribuer à l'atteinte de ses objectifs environnementaux selon une vision territoriale holistique et toujours contextualisée. Pour exemple, un projet de traitement des eaux usées d'un site peut intégrer un volet de restauration d'un écosystème naturel (voir encadré).

Le nouveau positionnement de Veolia est dû à la fois à l'évolution historique de ses activités, à l'ambition stratégique de l'entreprise (devenir l'entreprise de référence pour la transformation écologique) et au professionnalisme de ses collaborateurs.

Avec cette triple évolution - statutaire, organisationnelle et de compétences - Veolia répond aussi aux préoccupations des citoyens et des usagers. Ce changement représente un défi important pour l'entreprise, qui nécessitera des ajustements. Mais si le chemin est encore long, le cap est désormais fixé.

## ***Du traitement des eaux à la restauration d'un écosystème***

---

Sinopec possède un site pétrochimique près de Pékin, en Chine, où l'ensemble de la gestion de l'eau – eau potable, eaux de *process* et eaux usées – est délégué à Veolia. L'entreprise gère en particulier les installations de production d'eau de refroidissement, d'eau distillée et d'eau réfrigérée.

Le site est confronté à des défis environnementaux très importants : stress hydrique élevé, rejets d'eau dans un milieu naturel très sensible, risques d'inondation élevés. Un plan de protection des ressources en eau et un renforcement des normes environnementales imposés par les autorités locales ont conduit Sinopec à chercher à optimiser sa consommation et à augmenter le taux de recyclage de l'eau pour réduire l'empreinte hydrique du site.

En 2015, Veolia a construit trois stations d'épuration, qui ont permis d'améliorer la performance du traitement des eaux : désormais 60 % des eaux usées du site sont réutilisées. Les eaux propres sont réintroduites dans les zones humides des alentours, qui abritent des écosystèmes naturels très riches. Pour en restaurer la biodiversité, Veolia a réhabilité, à proximité du complexe industriel, huit hectares, qui ont été aménagés en terrasses. Chacune d'entre elles possède une végétation spécifique, soigneusement choisie pour ses capacités d'épuration, afin d'optimiser la qualité de l'eau qui pénètre dans le milieu naturel. La restauration de cet écosystème a permis le retour de plus de cinquante espèces d'oiseaux dans cette zone.

1 Le Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE) permet de redéfinir la « raison d'être » des entreprises et de renforcer la prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux liés à leur activité. Dans le cadre de la loi PACTE, l'article 1833 du code civil est modifié pour consacrer la notion jurisprudentielle d'intérêt social et pour affirmer la nécessité pour les sociétés de prendre en considération les enjeux sociaux et environnementaux inhérents à leur activité. L'entreprise peut poursuivre, dans le respect de son objet social, un projet entrepreneurial répondant à un intérêt collectif : la « raison d'être » est le projet de long terme dans lequel s'inscrit l'objet social de l'entreprise (source : <https://www.economie.gouv.fr/loi-pacte-redefi>)